

Domaine Santé

Filière Sage-Femme

Recherche en périnatalité

1. Caractéristiques du module

Code : S.SF.371.2006.F.23

Degré d'études : ☒ Bachelor ☐ Master

Année académique : 2025-2026

Année d'études : ☐ 1^{ère} ☒ 2^{ème} ☐ 3^{ème}

Crédits ECTS : 4

Type : ☒ Module obligatoire ☐ Module optionnel obligatoire ☐ Module facultatif
☒ Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle : ☐ Module sur 1 semestre ☒ Semestre d'automne
☒ Module sur 2 semestres ☒ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : ☒ Français ☐ Allemand ☐ Anglais

2. Prérequis

☐ Avoir validé le/les modules ☐ Avoir suivi le/les modules ☐ Pas de prérequis
☒ Autres : Avoir validé au minimum 15 ECTS de Formation pratique

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Frank, J. R., Snell, L., & Sherbino, J. (2015). Référentiel de compétences CanMEDS 2015 pour les médecins.

<https://canmeds.royalcollege.ca/en/framework>

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). Compétences relatives aux professions de la santé.

https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf

Rôles majeurs exercés

☒ Rôle d'expert-e ☒ Rôle de leader ☒ Rôle d'apprenant et de formateur-trice
☒ Rôle de communicateur-trice ☒ Rôle de promoteur-trice de la santé ☒ Rôle de professionnel-le
☒ Rôle de collaborateur-trice

Compétences principales

- Ab1 à Ab4
- Db3
- Eb1 à Eb3
- Fb1 à Fb3
- Gb1 à Gb4

Objectifs généraux d'apprentissage

A l'issue du module, les étudiant.es seront capables de :

- Décrire les principes généraux de la recherche qualitative, en identifiant les différentes méthodes de production de données, en expliquant les méthodes d'analyse et en listant les principaux critères de qualité
- Expliquer les étapes de réalisation d'une revue systématique de la littérature scientifique
- Formuler une question de recherche claire et pertinente à partir d'une problématique rencontrée dans la pratique sage-femme
- Élaborer une stratégie de recherche documentaire structurée en utilisant des bases de données et des mots-clés adaptés
- Identifier, sélectionner et analyser des articles scientifiques pertinents pour répondre à la question de recherche
- Extraire les résultats essentiels des articles identifiés
- Rédiger un document de synthèse structuré, intégrant les résultats de la revue ciblée de la littérature en réponse à la question de recherche
- Mettre en pratique la réalisation d'un projet de revue de littérature en groupe en planifiant et en répartissant les tâches, en respectant les échéances et en assurant le suivi de l'avancement du travail
- Collaborer efficacement au sein d'un groupe de travail en mobilisant des compétences de communication, d'écoute, de concertation et de résolution de problèmes afin d'atteindre les objectifs communs du projet

4. Contenus et formes d'enseignement

Contenus :

- Introduction à la recherche qualitative
- Construction d'une question de recherche

- Elaboration d'une stratégie de recherche de la littérature scientifique
- Synthèse de la littérature scientifique
- Interprétation critique de la littérature scientifique

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- ☒ Cours magistraux, en distanciel si nécessaire
- ☒ Cours-réponses, en distanciel si nécessaire
- ☐ Travail personnel en lien avec les vignettes cliniques
- ☒ Activités pédagogiques encadrées
- ☒ Séminaires
- ☐ Relation professionnelle
- ☐ Accompagnement corporel
- ☐ Pratiques simulées
- ☐ Examen clinique (atelier pratique)
- ☒ Autre

Exigences de fréquentation :

Toute absence doit être compensée par l'étudiant.e sans l'assistance des enseignant.e.s.

Les étudiant.e.s sont responsables de compenser leurs absences par du travail personnel, sur tout le module.

Les enseignant.e.s ne sont pas tenu.e.s d'accompagner les étudiant.e.s en cas de question lors de l'absence.

Art. 28 Exigences de fréquentation (Règlement d'études des filières Bachelor de la HEEdS, du 29 juin 2021) :

- 1) La participation aux enseignements et à toute autre activité prévue par le descriptif de module, y compris aux évaluations, est obligatoire, sous réserve d'équivalences ou de dispenses obtenues conformément à l'art. 12 du règlement.
- 2) D'autres exigences peuvent également être précisées dans le descriptif de module.

Art. 29 Absences (art. 80 RO) (Règlement d'études des filières Bachelor de la HEEdS, du 29 juin 2021) :

- 1) Les absences à partir du 3^{ème} jour consécutif pour des raisons médicales doivent être justifiées par un certificat médical, transmis au secrétariat de la filière ou par courriel audit secrétariat, au plus tard le 3^{ème} jour d'absence, les circonstances personnelles majeures étant réservées. Un certificat médical ne peut couvrir qu'une période maximale de 30 jours consécutifs.
- 2) Les absences pour d'autres motifs doivent être excusées, justificatifs à l'appui et/ou par une demande d'absence, auprès du secrétariat de la filière ou par courriel audit secrétariat, dès que possible mais au plus tard le 3^{ème} jour d'absence. Sont notamment considérés comme motifs valables : la grossesse, le congé maternité ou paternité, l'accident, le décès d'un parent au 1^{er} ou 2^{ème} degré, ainsi que le service militaire ou civil et la protection civile.
- 3) Une absence injustifiée, un cumul d'absences injustifiées ou un défaut de ponctualité est passible de sanctions disciplinaires au sens de l'art. 34 du règlement.

5. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module « Recherche en périnatalité » pour la 2^{ème} année de Bachelor est structurée comme suit :

- A) Une soutenance orale en semaine 51, (20 points sur 100) ;
- B) Un travail écrit comprenant une évaluation du travail de groupe (auto et hétéro évaluation), en trinôme (exceptionnellement en binôme, après accord de la responsable de module), à rendre semaine 22 (60 points sur 100) ;
- C) Une soutenance orale, en trinôme (exceptionnellement en binôme, après accord de la responsable de module). Les exposés seront présentés en semaine 23 (20 points sur 100).

Les soutenances se déroulent suivant les modalités suivantes :

- Présentation orale en groupe de 2 ou 3 étudiant.es : 10 minutes
- Questions du jury : 5-10 minutes
- Délibération du jury : 10 minutes

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- ☒ Remédiation possible en cas de note Fx au module ☐ Pas de remédiation
- Modalités : Révision du manuscrit qui devra prendre en compte les commentaires et les recommandations des évaluateurs pour améliorer la qualité du travail. La date limite pour la soumission du manuscrit révisé sera communiquée en temps voulu.
- Période : Semaine 36

La remédiation permet à l'étudiant.e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

Selon l'article 37, alinéa 1 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEEdS (juin 2021), les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant.e et par la ou le responsable de module voire par le responsable de filière.

La répétition permet à l'étudiant.e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Sur demande écrite dûment motivée de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum 30 jours avant la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

7. Bibliographie principale

Voir syllabus

8. Responsable de module

Responsable : Elsa Lorthé, professeure adjointe

Enseignants: Marie-Julia Guittier, Mathilde Héritier, Jessica Sormani, Patricia Perrenoud, Laetitia Hammon, Carole Bessero, Mathias Cimelli
Voir syllabus

Descriptif validé le 23 août 2026 par

Silvia Ammann-Fiechter
Responsable de la filière